



RÉUNION DU CONSEIL SYNDICAL
LE 23 OCTOBRE 2009
EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

ASPECTS CENTRAUX ABORDÉS DANS LE CADRE DE LA TENUE D'ÉTATS GÉNÉRAUX SUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Proposition du Conseil exécutif

ATTENDU la demande de retrait du projet de loi n° 38 sur la gouvernance des universités (projet déposé par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport en juin 2009);

ATTENDU la demande de tenue d'États généraux sur l'enseignement supérieur formulée par le SPUQ de concert avec les différents regroupements de syndicats de personnel universitaire (FQPPU, FNEEQ, FPPU, CPSU, CQSU-AFPC);

ATTENDU l'importance des dossiers universitaires actuels (gouvernance, financement des universités, hausse des frais de scolarité, etc.)

IL EST RÉSOLU QUE LE SPUQ :

RÉCLAME en lieu et place du projet de loi n° 38 sur la gouvernance des universités que ces États généraux, chargés de repenser le système des universités québécoises et leur développement, abordent notamment le mode de financement des universités, leur développement immobilier, la langue de travail et d'étude, le fonctionnement en collégialité, l'autonomie de la recherche, de la création et du développement académique, l'accessibilité ainsi que la question de l'université comme service public.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal**

Case postale 8888, succursale Centre-ville, Montréal, Québec H3C 3P8
Téléphone : 514 987-6198 - Télécopieur : 514 987-3014
Courriel : spuq@uqam.ca - Site Internet : www.spuq.uqam.ca